

Nos communes investissent

→ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU-BÉARN-PYRÉNÉES

no_pp_68897030



Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur: CA Pau Béarn Pyrénées - M. François BAYROU - président, hôtel de France - 2B place Royale - CS 90547 - 64000 Pau Cedex - tél. 05 47 05 30 31.

Référence acheteur: CDA 19/40 (31A). L'avis implique un marché public.

Objet: travaux d'entretien de voirie à l'enrobé projeté à l'émission.

Procédure: procédure adaptée.

Forme du marché: prestation divisée en lots: non

Critères d'attribution: offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération: 40% valeur technique de l'offre, 60% prix.

Remise des offres: jeudi 9 mai à 23 h59 au plus tard.

Envoi à la publication le: lundi 15 avril 2019.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.agglo-pau.fr/marches-publics.html>

no_pp_68894610



Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur: CA Pau Béarn Pyrénées - M. François BAYROU - président, hôtel de France - 2B place Royale - CS 90547 - 64000 Pau Cedex - tél. 05 47 05 30 31.

Référence acheteur: CDA 19/37 (35A). L'avis implique un marché public.

Objet: tri et traitement des encombrants des ménages de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Procédure: procédure ouverte

ANNONCES ADMINISTRATIVES

no_pp_68898130



Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Commune de Denguin

Le public est informé qu'en application de la délibération adoptée par le Conseil communautaire du 27 septembre 2018, le dossier de modification simplifiée est mis à disposition du public du 29 avril (9 heures) au 28 mai 2019 (17 heures) à la mairie, place de la mairie 64230 Denguin.

Pendant la durée de la mise à disposition, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie. Le dossier sera également consultable en ligne sur www.denguin.fr et www.agglo-pau.fr.

Le public pourra, également, adresser ses observations, par écrit à la mairie de Denguin et par mail en écrivant à: denguin-pos@agglo-pau.fr

Pendant la durée de la mise à disposition du dossier, des informations pourront être demandées à la Direction de l'urbanisme, de l'aménagement et des constructions durables, mission PLUI, 26 avenue des Lias, 64000 Pau.

À l'issue de la procédure, le public pourra consulter le dossier et le registre à la Direction de l'urbanisme, de l'aménagement et des constructions durables, 26 avenue des Lias, 64000 Pau, pendant une durée d'un an.

no_pp_68852940



Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

COMMUNIQUÉ

ANNONCES LÉGALES

legale_pp_77041955

Pyrénées Presse S.A.

Société anonyme

au capital de 228 578 euros

Siège social : 6 & 8, rue Despourrins
64000 Pau

R.C.S. PAU B 095 880 365

Aux termes d'une délibération en date du 5 avril 2019, le conseil d'administration a pris acte de la démission de :

- M. Olivier GEROLAMI de ses mandats de président du conseil d'administration et d'administrateur,

- M. Jean-Pierre BARJOU de son mandat de directeur général.

Aux termes de la même délibération, il a :

- coopté M. Patrick VENRIES, demeurant 89, rue Nautac à Bordeaux (33000), en qualité d'administrateur de la société en remplacement de M. Olivier GEROLAMI pour la durée du mandat de ce dernier restant à couvrir,

- désigné M. Patrick VENRIES en qualité de président-directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le conseil d'administration

legale_pp_68899800

Roger Monie Formation Conseil

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SARL

En date du 5 avril 2019, il a été constituée une société représentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SARL (société à responsabilité limitée)

Dénomination : Roger Monie Formation Conseil

Siège : RMFC

Siège social : 18 bis route de St-Faust - 64110 Laroin

Capital : 1000€



CONCERTATION DU PUBLIC CONCERNANT LA PREMIERE REVISION Commune d'Orthez

Par délibération en date du 6 mars 2019, affichée en mairie le 11 mars 2019, le conseil municipal d'Orthez a décidé d'engager une procédure de révision alléguée du Plan local d'urbanisme consistant à permettre la reconversion de l'ancien site industriel «Lameignère» en y autorisant une installation de stockage de déchets inertes.

La commune organise en conséquence une concertation sur ce projet de révision, du vendredi 3 mai au mardi 4 juin 2019 (inclus).

Le dossier correspondant sera consultable sur le site internet de la mairie d'Orthez Sainte-Suzanne (www.mairie-orthez.fr), ainsi qu'à son service urbanisme, sis 10 bis avenue Francis Jammes 64300 Orthez, durant ses heures d'ouverture.

Le public pourra consigner ses observations dans un registre de concertation ouvert au service urbanisme ou les adresser par voie postale et électronique (urbanisme@mairie-orthez.fr) à la commune.

Un bilan de cette concertation sera tiré avant arrêt du projet en conseil municipal.

Annonces légales et officielles

sud-ouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

Marchés publics et privés

Marchés privés

ad_pp_68694610

PAU
Capitale
humaine

Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur: CA Pau Béarn Pyrénées - M. François BAYROU - président, hôtel de France - 2B place Royale - CS 90547 - 64000 Pau Cedex - tél. 05 47 05 30 31.
Référence acheteur: CDA 19/37 (35A). L'avis implique un marché public.

Objet : tri et traitement des encombrants des ménages de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Procédure : procédure ouverte.

Forme du marché : prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 40% valeur technique de l'offre ; 60% prix.

Remise des offres : mardi 14 mai 2019 à 23h59 au plus tard.

Envoi à la publication le : 12/04/2019.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.agglo-pau.fr/marches-publics.html>

Marchés à procédure adaptée sup. à 90 000 €

ad_pp_68697030

PAU
Capitale
humaine

Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur: CA Pau Béarn Pyrénées - M. François BAYROU - président, hôtel de France - 2B place Royale - CS 90547 - 64000 Pau Cedex - tél. 05 47 05 30 31.
Référence acheteur: CDA 19/40 (31A). L'avis implique un marché public.

Objet : travaux d'entretien de voirie à l'enroulé projeté à l'émulsion.

Procédure : procédure adaptée.

Forme du marché : prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères

Avis administratifs et judiciaires

Plan Local d'Urbanisme

ad_pp_68696650



CONCERTATION DU PUBLIC CONCERNANT LA PREMIERE REVISION

Commune d'Orthez

Par délibération en date du 6 mars 2019, affichée en mairie le 11 mars 2019, le conseil municipal d'Orthez a décidé d'engager une procédure de révision allégée du Plan local d'urbanisme consistant à permettre la reconversion de l'ancien site industriel «Lameignère» en y autorisant une installation de stockage de déchets inertes.

La commune organise en conséquence une concertation sur ce projet de révision, du vendredi 3 mai au mardi 4 juin 2019 inclus.

Le dossier correspondant sera consultable sur le site internet de la mairie d'Orthez Sainte-Suzanne (www.mairie-orthez.fr), ainsi qu'à son service urbanisme, sis 10 bis avenue Francis Jammès 64300 Orthez, durant ses heures d'ouverture.

Le public pourra consigner ses observations dans un registre de concertation ouvert au service urbanisme ou les adresser par voie postale et électronique (urbanisme@mairie-orthez.fr) à la commune.

Un bilan de cette concertation sera tiré avant arrêt du projet en conseil municipal.

Autres avis

ad_pp_68696130

PAU
Capitale
humaine

Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Commune de Denguin

Le public est informé qu'en application de la délibération adoptée par le Conseil communautaire du 27 septembre 2018, le dossier de modification simplifiée est mis à disposition du public du 29 avril (9 heures) au 28 mai 2019 (17 heures) à la mairie, place de la mairie 64230 Denguin.

Pendant la durée de la mise à disposition, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie. Le dossier sera également consultable en ligne sur www.denguin.fr et www.agglo-pau.fr.

Le public pourra, également, adresser ses observations, par écrit à la mairie de Denguin et par mail en écrivant à : denguin-pos@agglo-pau.fr

Pendant la durée de la mise à disposition du dossier, des informations pourront être demandées à la Direction de l'urbanisme, de l'aménagement et des constructions durables, mission PLUI, 26 avenue des Lias, 64000 Pau.

A l'issue de la procédure, le public pourra consulter le dossier et le registre à la Direction de l'urbanisme, de l'aménagement et des constructions durables, 26 avenue des Lias, 64000 Pau, pendant une durée d'un an.

Annonces légales

Vie des sociétés

SARL Agence des Particuliers-ADP

CESSATION DE GARANTIE

La Société de Caution Mutuelle des Professions Immobilières et Financières SO.CA.F, 26, avenue de Suffren, Paris 15^e, fait savoir que la garantie qu'elle a accordée à :

SARL Agence des Particuliers-ADP, ADP Agence des Particuliers, 16, avenue Maréchal-Soult, résidence Maréchal-Soult, 64100 Bayonne.

Siren : 421848151

pour les opérations de :

marchand de listes transactions sur immeubles et fonds de commerce - non détention de fonds visés par la loi du 2 janvier 1970, cessera TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la SO.CA.F dans les trois mois de cette insertion sous la référence RI/ SP. 25 832

